Repenser l'intégration économique régionale maghrébine à la lumière des approches contemporaines

Rethinking Maghrebi Regional Integration in The Light of Contemporary Approches to Integration

TAMANI fadhila [1], OUCHALAL Houria [2]

[1] **Université Mouloud Mammeri de Tizi-ouzo, fadhila.tamani@ummto.dz**

[2] **Université Mouloud Mammeri de Tizi-ouzo, houria.ouchalal@ummto.dz**

Reçu le:17/05/2026 **Accepté le:20/06/2026** **Publié le:30/ 06/2026**

Résumé

Cet article remet en question l'assimilation de l'intégration économique maghrébine au seul destin institutionnel de l'Union du Maghreb Arabe, fondée en 1989 et paralysée depuis 1994. Les approches classiques, jugées eurocentrisque et stato-centriques, sont critiquées pour leur incapacité à saisir les interdépendances réelles portées par des acteurs non étatiques. Face à ces insuffisances, l'article mobilise les approches contemporaines de l'intégration régionale, offrant un cadre analytique pluridimensionnel mieux adapté à la complexité maghrébine. Ce cadre révèle l'existence d'un régionalisme effectif par le bas « bottom-up » incarné par des réseaux marchands transfrontaliers, des PME tissant des liens productifs transnationaux, des diasporas et des acteurs numériques émergents. Ce régionalisme ascendant n'est pas posé comme une alternative au blocage institutionnel, mais comme sa dimension complémentaire et potentiellement régénératrice. L'article plaide en définitive pour une trajectoire renouvelée d'intégration, articulant reconnaissance institutionnelle des dynamiques endogènes et refondation multi-acteurs du projet régional maghrébin.

Mots clés: UMA, régionalisme informel, nouveau régionalisme, régionalisme ascendant, Régionness.

Jel Classification Codes: F15, O19, H77

Auteur correspondant: TAMANI Fadhila, Email: **fadhila.tamani@ummto.dz**

1. Introduction:

La question de l'intégration économique maghrébine constitue l'un des paradoxes les plus saisissants de la géographie politique et économique contemporaine. Réunissant cinq États souverains - l'Algérie, la Libye, la Mauritanie, le Maroc et la Tunisie - sur un espace géographiquement continu de plus de six millions de kilomètres carrés, partageant des héritages historiques, culturels, linguistiques et civilisationnels profondément communs, le Maghreb présente ainsi la quasi-totalité des conditions préalables à une intégration régionale avancée (ZARTMAN, 1993).

Pourtant, l'Union du Maghreb Arabe (UMA), mise en œuvre par le Traité de Marrakech du 17 février 1989 comme cadre formel de cette intégration, est demeurée, depuis la suspension de ses activités en 1994, l'un des exemples les plus cités d'échec d'intégration régionale dans la littérature spécialisée. Les échanges intra régionaux, qui ne dépassent pas 3 % du commerce extérieur total des pays membres, contre plus de 60 % pour l'Union européenne, illustrent clairement cet échec (Banque Mondiale, 2022)

C'est précisément face à ce paradoxe que la problématique du présent article prend toute sa portée : l'intégration économique maghrébine est-elle réductible à l'échec institutionnel de l'UMA, ou existe-t-il des dynamiques d'interdépendance portées par des acteurs non étatiques constituant les fondements d'un régionalisme maghrébin « bottom-up » ?

La thèse défendue est double. Il est soutenu, d'une part, que les approches théoriques classiques de l'intégration économique régionale s'avèrent structurellement inadéquates

pour appréhender la réalité maghrébine, du fait qu'elles assimilent l'échec institutionnel de l'UMA à une absence totale d'intégration. Il est soutenu, d'autre part, que les approches contemporaines permettent de révéler l'existence d'un régionalisme effectif « par le bas » dont la réalité empirique est incontestable.

Trois hypothèses structurent la démonstration du présent article. La première postule que l'échec institutionnel de l'UMA coexiste avec des dynamiques d'intégration ascendantes que les approches stato-centriques classiques sont structurellement incapables de saisir, ce qui justifie le recours aux approches contemporaines comme cadre analytique de relecture. La deuxième soutient que ces dynamiques - portées par des PME formelles et informelles, des diasporas et des réseaux marchands transfrontaliers - sont empiriquement réelles et construisent des interdépendances économiques régionales concrètes. La troisième avance que les chaînes de valeur régionales représentent la forme la plus structurée du régionalisme productif maghrébin et la voie la plus prometteuse vers une intégration économique durable.

Sur le plan méthodologique, l'article adopte une approche qualitative à visée analytique et exploratoire, en articulant une analyse théorique critique des approches classiques de l'intégration régionale à une relecture conceptuelle à la lumière des approches contemporaines. Elle repose donc sur une analyse documentaire de la littérature académique, complétée par une analyse empirique utilisant des données statistiques et des estimations dans certains cas. L'approche retenue dans cet article privilégie une lecture multi-niveaux (macro, méso, micro) pour saisir l'intégration maghrébine comme un processus à la fois formel et informel, porté par des acteurs étatiques et non étatiques.

Le présent article est structuré en trois axes complémentaires : l'examen de l'échec institutionnel de l'UMA et des limites analytiques des approches classiques ; la présentation du cadre théorique renouvelé - nouveau régionalisme, concept de Regionness, le régionalisme bottom –up et le régionalisme productif fondé sur les chaînes de valeur régionales ; enfin, l'application empirique de ce cadre au cas maghrébin à travers les flux transfrontaliers informels, les réseaux de PME, les pratiques économiques transnationales des diasporas et les nouvelles dynamiques numériques portées par des acteurs tels que Yassir, InstaDeep ou le programme Digital Morocco 2030.

2. L'échec du régionalisme formel maghrébin et la nécessité d'un renouvellement analytique

Evaluer l'intégration régionale au Maghreb impose de constater l'échec évident des institutions créés depuis la fin des années 1980. Ce fiasco ne s'explique pas par de simples tensions politiques passagères ; il découle d'une rupture entre un modèle théorique trop centré sur l'Etat et le droit, et la réalité des échanges maghrébins. Pour le comprendre, nous établirons un diagnostic de cette situation avant d'analyser les limites de ce modèle.

2.1 L'UMA : un régionalisme formel structurellement bloqué

L'Union du Maghreb Arabe (UMA), créée en février 1989, à Marrakech, devait mettre en place une union politique et économique entre les cinq pays du Maghreb, il s'agit de l'Algérie, du Maroc, de la Tunisie, de la Libye et de la Mauritanie. Ce projet- qui devait incarner l'aboutissement d'un rêve ancien des peuples de la région - est inspiré des dynamiques d'intégration observées en Europe, et avaient pour objectif la construction d'un

marché commun, la coordination des politiques économiques et le renforcement de la solidarité entre des Etats qui partagent le même espace, une histoire, une culture et des intérêts. Hélas, plus de trente-cinq ans depuis sa création, l'UMA est bloquée et demeure une simple entité symbolique.

2.1.1 Brève genèse et ambitions fondatrices : traité de Marrakech (1989)

La création de l'UMA présente la concrétisation du projet de l'unité maghrébine formulée en plein luttes de libération nationale. L'idée de l'union du Maghreb alors s'appuie sur la consolidation de l'indépendance politique et favoriser le développement économique en instaurant une coopération régionale. Les tentatives de créer des structures pour mettre sur le terrain cette ambition ont commencé à voir le jour dès les années 1960, avec la fondation du Conseil consultatif du Maghreb en 1964, et le Comité économique en 1967, ces derniers n'ont pas eu le succès attendu. Le 17 février 1989, marque un tournant dans les relations entre les pays du Maghreb avec la signature du traité de Marrakech, au sein duquel des objectifs et des ambitions ont été fixées : Les cinq Etats s'engagent à lever toute entrave administrative et bureaucratique qui pourrait compromettre le projet. Notons que les premières années du traité, ont été marquée par une dynamique institutionnelle (des réunions régulières, la signature des conventions concernant différents secteurs…etc.). Cependant, et à partir des années 1990, cette dynamique s'essouffle – Les institutions maghrébines furent paralysée par des crises qui sont internes pour certaines et intra régionales pour d'autres.

2.1.2 les blocages politiques et institutionnels persistants de l'UMA

Les causes de l'échec de l'UMA peuvent être présentées en trois dimensions : la dimension institutionnelle ; politique et géopolitique.

- **La dimension politique :** différentes tensions diplomatiques se sont succédé, la plus connue est celle du conflit entre l'Algérie et le Maroc sur la question du Sahara occidental depuis 1975. ce conflit, qui remonte à la guerre des sables de 1963, a connu une escalade majeure qui a entraîné la fermeture des frontières terrestres et maritimes entre le Maroc et l'Algérie en 1994 et depuis, aucun sommet des chefs d'Etas n'est tenu, ce qui a complétement bloqué les organes décisionnels de l'UMA, la rupture diplomatique de 2021 a encore aggravé la situation.
- **La dimension institutionnelle :** absence d'institutions régionale efficaces, Les structures de l'UMA sont caractérisées par une certaine rigidité et une centralisation accrue. Une structure qui s'est inspirée du modèle européen mais à la différence, c'est qu'elle n'est pas dotée de cadres réglementaires contraignants. Les institutions supranationales mises en place ne sont pas dotées d'un pouvoir de décision, son fonctionnement est soumis à la règle de l'unanimité, ce qui contribue fortement au blocage de toute décision ou initiative.
- **Le poids de la logique nationale :** l'Etat nation dans cette région s'est consolidé au dépend de la logique régionale. Les priorités économiques et sécuritaires de chacun des pays priment devant tout autre intérêt régional.

Ainsi, la mise en œuvre de l'UMA, s'est heurtée à l'absence de conditions politiques et institutionnelles permettant la réussite de ce projet. L'UMA est ainsi devenue une structure symbolique et inerte. L'analyse des théories classiques de l'intégration, conjuguée au constat d'échec du projet maghrébin, révèle les limites d'un régionalisme porté uniquement par des Etats, centré sur des dispositifs institutionnels qui sont peu opérationnels dans le cas maghrébin. Ce décalage entre les objectifs et les ambitions affichés et la réalité actuelle des dynamiques de coopération dans la région, nous invite à apporter une analyse critique des approches stato-centrique de l'intégration régionale et à en déduire les insuffisances épistémologiques caractérisant ces approches.

2.2 Les insuffisances épistémologiques des approches stato-centriques face à la réalité maghrébine

L'échec de l'intégration maghrébine dépasse les simples blocages politiques : il révèle l'inadéquation des théories classiques appliquée à cette région. Façonnées par l'expérience européenne (Mitrany, Haas, Moravcsik), ces modèles eurocentrés présupposent des Etats stables et des marchés formalisés comme norme universelle. Ils s'avèrent ainsi incapables de saisir les dynamiques d'intégration propres aux régions du Sud, qui empruntent souvent des voies non institutionnelles. Enfin, cette approche surévalue le rôle de l'Etat tout en occultant les acteurs non étatiques, qui sont pourtant moteurs des interdépendances réelles.

2.2.1 L'eurocentrisme structurel comme premier angle mort

La première insuffisance des approches classiques est l'euro-centrisme structurel, du fait qu'elles sont conçues à partir d'une expérience singulière qui est celle désignée aujourd'hui par l'Union Européenne (Bjorn HETTNE A. I., 1999). Ces théories sont fondées sur des présupposés institutionnels, économiques et politiques qui ne correspondent pas aux réalités des pays du sud en général, et du Maghreb en particulier. Selon D. BACH, les approches dominantes se sont révélées incapables de traiter des configurations extérieures à l'Union Européenne qu'il qualifie souvent d'expériences sans avenir (Daniel C. BACH, 2009).

La portée de ce constat formulé par BACH est analytiquement décisif : les théories construites à partir de l'expérience européenne ont été également pensé pour elle, par conséquent, elles ont transformé, insidieusement, un cas particulier en modèle universel. Elles considèrent ainsi, toute autre trajectoire comme déviation, un retard, ou une anomalie à expliquer.

2.2.2 Le stato-centrisme comme deuxième angle more

Les approches classiques placent l'Etat au centre absolu du processus intégratif, par conséquent, toute action intégrative qui se construit en dehors des Etats est ignorée, il se trouve que l'essentielle des dynamiques intégratives au Maghreb se concrétisent en dehors des Etats.

Au terme de cette première partie, nous pourrons dire que l'échec institutionnel de l'UMA est une réalité avérée. L'analyse conduite dans cette partie a permis de révéler, à travers le cas maghrébin, les insuffisances constitutives des approches classiques de l'intégration régionale. Ces dernières imposent aux réalités maghrébines une grille d'interprétation inadéquate qui conduit inévitablement au constat d'échec.

3. Le renouveau théorique : les approches contemporaines de l'intégration régionale

Les théories développées principalement à partir des années 1990, constituent une réponse aux limites reprochées au cadre analytique classique de l'intégration, et soulignent un tournant analytique important dans la perception de l'intégration régionale.

3.1 Le nouveau régionalisme et le concept de Regionness : dépasser l'Etat comme unité d'analyse

La remise en cause de l'Etat comme unité d'analyse exclusive constitue le geste fondateur du nouveau régionalisme, tel qu'il s'est consolidé à partir des années 1990 dans le sillage des travaux de Bjorn Hettne et Fredrik Sôderbaum. Ce courant propose de décentrer le regard analytique pour rendre compte de la pluralité des acteurs et des logiques qui façonnent les dynamiques régionales. Au cœur de ce renouvellement ce trouve la notion de regionness – le degré de cohérence et la capacité d'action collective propre à un espace donné – qui permet d'appréhender l'intégration non plus comme une dichotomie présence/absence, mais comme un processus graduel et socialement construit.

3.1.1. La rupture épistémologique du nouveau régionalisme

Le nouveau régionalisme, tel que développé par Hettne, Inotai et Sunkel (1999), dans leur ouvrage collectif « The New Regionalism and the Future of Security and Development (1999), se définit par opposition à l'ancien régionalisme des années (1960-1970) selon plusieurs axes opérant une rupture fondamentale. (Bjorn HETTNE A. I., 1999).

Premièrement, le nouveau régionalisme est multidimensionnel : il ne se limite pas à la dimension commerciale et tarifaire de l'intégration, il englobe les dimensions culturelles, sécuritaires, environnementales, migratoires et identitaires des processus régionaux. Cette approche permet de rendre compte de formes d'intégration que les indicateurs purement économiques seraient incapable de mesurer.

Deuxièmement, le nouveau régionalisme est multipolaire dans son identification des acteurs pertinents, à côté des Etats, il reconnait le rôle des acteurs non étatiques – entreprises transnationales, organisation de la société civile, communautés diasporiques, réseaux informels – comme vecteurs actifs de l'intégration régionale. Cette reconnaissance est fondamentale pour l'analyse du Maghreb. (Mittelman, 1996).

Troisièmement, le nouveau régionalisme refuse d'ériger le modèle européen en paradigme universel de l 'intégration régionale. Il reconnait ainsi la pluralité des trajectoires d'intégration et postule que les régions du monde développent des formes d'intégration adaptées à leurs spécificités historiques, politiques et socioéconomique. Cette affirmation a une implication théorique majeure pour le Maghreb, l'absence d'une intégration à l'européenne ne signifie pas l'absence d'intégration sous d'autres formes.

3.1.2. Le concept de Regionness : une grille de mesure de l'intégration réelle

Le concept de Regionness, tel qu'il a été qualifié par HETTNE et SÖDERBAUM (2000) dans leur article de référence (HETTNE, 2000) est fondamental dans l'approche du nouveau régionalisme. Le concept représente un outil analytique comparatif nécessaire à la compréhension de l'émergence et de la construction des régions ainsi que la formation des

acteurs pertinents. Il désigne le degré de cohésion régionale atteint par l'espace donné, mesuré à travers cinq niveaux (HETTNE, 2000) :

- Niveau1- l'espace régionale (Régional scape) : désigne une aire géographique définie par des frontières naturelles et une certaine continuité physique entre ses composants.
- Niveau2 – le complexe régional (regional complex) : correspondant à l'émergence d'interdépendances transnationales involontaires entre les unités du système, notamment en matière de sécurité.
- Niveau3 – la société régionale (regional society) : celle-ci implique l'existence de réseaux transnationaux organisés entre acteurs étatiques et non étatiques, incluant le commerce formel et informel, les flux migratoires, les échanges culturels et les réseaux de la société civile.
- Niveau4 – la communauté régionale (Regional Community) : implique une convergence formelle des systèmes politiques et économiques, une identité régionale partagée et institutionnalisée et une capacité décisionnelle collective.
- Niveau5- l'Etat région : (région- state) : désigne une entité dotée d'une personnalité internationale affirmée, capable d'agir comme acteur cohérent et autonome dans le système mondial.

Cette grille de lecture nous révèle que le Maghreb est loin de se réduire à un échec institutionnel, mais plutôt une région qui a solidement atteint le deuxième niveau et partiellement le troisième niveau de Regionness.

3.2. Le régionalisme informel et le régionalisme par le bas : précision analytique décisive

La littérature contemporaine sur le régionalisme invite à distinguer deux dynamiques analytiquement proches mais conceptuellement distinctes, dont la confusion affaiblit la portée analytique des études réalisées.

3.2.1. Le régionalisme informel

Soderbum a développé la notion de régionalisme informel pour désigner les processus d'intégration régionale portés par des acteurs privés, des réseaux marchants transfrontaliers et des communautés locales, en dehors des dispositifs officiels (Fredrik Söderbaum, 2002). Cette notion est décisive pour l'analyse du Maghreb : elle fournit un cadre conceptuel rigoureux qui permet de réintégrer dans le champ de l'intégration régionale des pratiques d'acteurs que les approches classiques mettaient systématiquement en dehors de leur champ de vision.

Le régionalisme informel présente trois caractéristiques distinctives. Premièrement, il est autonome vis-à-vis de l'Etat, il se développe indépendamment – par fois en dépit –des politiques commerciales officielles et des frontières douanières. Deuxièmement, il est généralement plus robuste que le régionalisme institutionnel dans des contextes de crises politiques, les réseaux transfrontaliers persistent même lorsque les relations diplomatiques sont détériorées. Troisièmement, il génère des interdépendances économiques et sociales qui exercent, à terme, des pressions en faveur de son institutionnalisation progressive.

3.2.2. Les acteurs non étatiques au cœur du régionalisme par le bas

Parmi les apports majeurs des approches contemporaines, la pluralité d'acteurs dans l'analyse des dynamiques d'intégration régionale :

- **Les PME comme vecteurs privilégiés du régionalisme par le bas**

Parmi les acteurs non étatiques du régionalisme par le bas, les PME occupent une position analytique centrale. Le nouveau régionalisme en fournit la justification théorique – le régionalisme peut être porté par des acteurs non étatiques agissant en dehors des cadres officiels –les institutions informelles créées par des PME dans leurs pratiques commerciales quotidiennes tels que les réseaux de confiances, conventions commerciales partagées, pratiques récurrentes d'échange …etc. sont aussi importantes que les institutions formelles dans la structuration des dynamiques régionales, et peuvent servir de véritables plateformes bottom-up d'intégration (CATUSSE, 2010) Par leurs réseaux transfrontaliers, leurs partenariats régionaux et leurs stratégies d'internationalisation.

- **La société civile, les diasporas et les réseaux transnationaux**

D'autres catégories d'acteurs non étatiques contribuent à tisser la substance d'un régionalisme maghrébin par le bas, il s'agit de la société civile. Celle-ci a connu, à l'échelle mondiale, une régionalisation progressive et significative alimentée par la convergence de plusieurs impératifs tels que : la nécessité de résoudre collectivement des problèmes qui débordent les frontières nationales, le besoin de partager des informations et des expériences à l'échelle régionale. Les réseaux universitaires intermaghrébins, les associations professionnelles transfrontalières et les organisations non gouvernementales à vocations régionales constituent d'autres espaces d'un régionalisme civique et social que les approches traditionnelles ne captent pas, mais leurs réalités structurantes pour l'intégration régionale ne fait guère de doute. (Banque mandiale , 2024)

3.3. Le régionalisme productif : chaines de valeur régionales et coopération entrepreneuriale

Le régionalisme productif constitue l'une des manifestations les plus significatives du régionalisme par le bas « bottom-up », en ce qu'il procède d'initiatives privées et décentralisées qui dépassent le blocage politique interétatique. Les PME en constituent le vecteur principal : en tissant des interdépendances productives transnationales à travers les frontières des pays de la région, elles édifient une dynamique d'intégration réelle que les institutions n'ont pas su produire. Ces interdépendances se manifestent par des chaînes de soutraitance, des partenariats industriels informels et des flux de savoir –faire qui structurent progressivement un espace productif cohérent. A ce régionalisme se combinent les dynamiques numériques émergentes : des acteurs tels que Yassir ou InstaDeep présentent une nouvelle génération d'entreprises maghrébines dont l'ancrage régional et le rayonnement international illustrent la vitalité de cette intégration par le bas. Le régionalisme productif révèle ainsi la capacité des acteurs économiques privés à suppléer, au moins partiellement, aux carences de la gouvernance régionale formelle, en stimulant des formes d'intégration fonctionnelle.

Le régionalisme par le bas « bottom-up » ne doit pas être conçu comme une alternative à l'intégration institutionnelle, mais plutôt, comme son assise préparatoire, car il crée les conditions d'interdépendance et de confiance qui permettent d'alimenter une future relance formelle. Ainsi, toute stratégie visant à relancer l'intégration maghrébine gagnerait à s'appuyer sur ces dynamiques ascendantes, en les reconnaissant, en les encadrant et en les amplifiant.

4. Les dynamiques d'intégration « bottom-up » au Maghreb : réalités empiriques

Un nouveau cadre analytique est présenté par les approches contemporaines qui sont adaptées pour révéler les dynamiques d'interdépendance qui se déploient en dehors des institutions officielles. Il s'agit désormais d'appliquer ce cadre théorique à la réalité maghrébine, en montrant que des dynamiques d'intégration par le bas existent réellement.

4.1. Les flux transfrontaliers informels : une intégration de fait

Le premier paradoxe que révèle l'application du cadre contemporaine du régionalisme à la réalité maghrébine se situe au niveau des statistiques officielles. Les chiffres des échanges intra-maghrébins - représentant mois de 5% du commerce total des pays de la région - sont assimilés à un iceberg où 5% seulement de la surface émerge. En effet, ces chiffres présentent l'image d'un espace régionale désintégré, où les économies de la région privilégient l'ouverture vers l'extérieur, notamment vers l'union européenne, au détriment de la coopération régionale. Mais cette image, aussi documentée soit-elle, ne capture qu'une fraction de la réalité économique de la région qui est la fraction formelle enregistrée et déclarée. Cependant, elle laisse dans l'ombre des flux informels d'échanges transfrontaliers dont l'ampleur est considérable et dont la réalité constitue l'une des preuves les plus évidentes de l'existence d'un régionalisme maghrébin par le bas.

L'observation des zones frontalières de la région apporte la démonstration empirique la plus convaincante de l'existence d'une intégration régionale de fait, portée par le bas et indifférente aux blocages politiques et institutionnels. Nous présenterons, dans ce qui suit, des indicateurs empiriques pour analyser les réseaux marchands informels transfrontaliers sur la base des données disponibles, qui sont fournis en combinant proxy quantitatifs, quelques données institutionnelles indirects et des données à partir des enquêtes de terrain.

Tableau N°1 : les indicateurs des flux économiques transfrontaliers informels

Indicateurs	Algérie – Tunisie	Maroc – Algérie	Tunisie-Libye
Part estimée du commerce informel transfrontalier dans l'économie locale	20 à 30% du PIB régional frontaliers	15 à 25% avant fermeture totale	30 à 40%
Valeur annuelle estimée des échanges informels	1,5 – 2,0 milliards USD	1,0 – 1,5 milliards USD	2,5 – 3,0 milliards USD
Ecartexportations déclarées/importation Partenaires (statistique miroir)	20 – 30%	15 – 30%	30 – 45%
Produits dominants échangés	Agroalimentaires carburants- biens manufacturés simples	Textiles, produits agricoles, biens de consommation	Produits alimentaires, carburants, matériaux
Nombre estimé d'acteurs impliqués	15 0 000 – 250 000 Personnes	100 000 – 200 000	>300 000
Part des PME informelles dans les flux	>60%	>55%	>70%
Fréquences des flux transfrontaliers	Quotidienne	Hebdomadaire/	Quotidienne

	(zone frontalière)	Saisonnière	
Durée moyenne des relations commerciales	>5 ans	3 – 5 ans	>6 ans
Part des produits intermédiaires (intrants)	15 – 25%	10 – 20%	20 – 30%
Niveau de formation	Très faibles (<15%)	Très faible (<10%)	Faible (15-20%)

Source : ***Les données du tableau sont des estimations indirectes fondées sur les statistiques miroirs (UN Comtrade), les enquêtes de terrain de la Banque mondiale et de l'OIT, et des études régionales de l'OCDE.***

Les données relatives aux zones frontalières maghrébines révèlent l'ampleur d'une intégration économique par le bas, fondée sur des réseaux transfrontaliers informels d'une densité et d'une stabilité remarquables. La frontière tuniso-libyenne en constitue l'illustration la plus saisissante : depuis son ouverture en 1988, elle s'est transformée en un vaste marché régional informel à ciel ouvert, à travers lequel plus de 32 millions de Maghrébins ont transité entre 1988 et 1997.

L'ampleur économique de ces flux est considérable : le commerce informel représente entre 30 et 40 % du PIB des zones frontalières tuniso-libyennes, pour une valeur estimée entre 2,5 et 3 milliards USD, un écart structurel entre exportations et importations officielles attestant de la réalité de ces flux parallèles. L'échelle humaine de ces réseaux est significative : plus de 300 000 acteurs y sont impliqués dans le seul espace tuniso-libyen, avec des flux frontaliers à fréquence majoritairement quotidienne et une durabilité dépassant six années, témoignant d'une intégration bottom-up enracinée dans le temps.

Ces dynamiques transfrontalières ne relèvent pas d'échanges désorganisés, mais sont portées par des réseaux bien structurés qui exercent un contrôle direct ou indirect sur les flux d'échanges, assurant des fonctions d'intermédiation commerciale, de financement des transactions, d'organisation des marchés de gros et de gestion des marchés parallèles des changes.

Ce constat empirique confirme, au sens de la grille de Hettne et Söderbaum, que le Maghreb a solidement atteint le troisième niveau de Régionness - celui de la société régionale - à travers des liens d'interdépendance économique concrets, durables et que les blocages étatiques ne parviennent pas à neutraliser.

4.2. les diasporas et les réseaux transnationaux comme vecteurs d'intégration

Les diasporas maghrébines établies en Europe constituent un des vecteurs puissants d'intégration régionale par le bas. Ces diasporas constituent la conséquence directe du fort taux d'immigration qu'a connu le Maghreb depuis la décolonisation. En France, elle représente entre 5 et 6 millions d'habitants d'origine maghrébine sur quatre générations, ils représentent 5,9% de l'ensemble des chefs d'entreprise en France. Leurs contributions économiques dans leurs pays d'origine est tout aussi significative : les transferts de fonds de la diaspora marocaine a atteint plus de 11,8 milliards de dollars en 2023, ce qui représente 8,2% du PIB du pays. Les transferts de fonds de la diaspora algérienne sont estimés à 1, 868 milliards de dollars en 2023, un chiffre qui, selon la Banque mondiale, sous-estime la réalité des transferts algériens, une partie significative transitant par des canaux informels. Quant à

la Tunisie, les transferts de fonds sont estimés à 2,7 milliards de dollars en 2023 (Banque mandiale , 2024).

Les diasporas maghrébines jouent un rôle de régionalisation informelle qui dépasse la seule dimension des transferts des fonds, en circulant entre les deux rives de la méditerranée, en maintenant des liens familiaux et professionnels qui traversent les frontières entre pays maghrébins, en investissant dans les économies de leurs pays d'origine, les pratiques d'investissement et de consommation transfrontalières constituent des formes concrètes d'intégration régionale que le cadre analytique du nouveau régionalisme saisi et analyse comme telle.

4.3. Les chaines de valeur et coopération entrepreneuriale au Maghreb

Contrairement à l'idée répandue concernant l'absence totale d'intégration économique maghrébine, l'analyse sectorielle montre l'existence de chaines de valeur effectives, en dépit du fait qu'elles soient fragmentées et de faibles profondeurs. Ces dynamiques ne constituent pas le résultat d'un cadre institutionnel régionale structuré, mais plutôt des logiques productives réelles qui sont portées par les entreprises, les marchés et les contraintes de compétitivité. Ces chaines de valeur régionales présentent certaines caractéristiques :

- Elles sont courtes et implique un nombre limité d'étapes de la chaîne de valeur auxquelles participent deux ou trois pays ;
- Elles sont sectorielles, concernent des activités où les exigences technologiques, logistiques et normatives favorisent la spécialisation fonctionnelle ;
- Elles sont largement extraverties, en articulation avec les marchés européens, ce qui est en défaveur de leur ancrage régionale.

Parmi les secteurs où ces dynamiques sont observées, nous citons :

- Câblage automobile et composants électriques qui constituent une CVR coute mais opérationnelle.
- Agro-industrie ciblée (huile d'olive, dattes, fruit transformés) caractérisée par une CVR fragmentée mais réelle, qui est souvent informelle ou semi-formelle.
- Textile-habillement régionalisé, caractérisé par une CVR fonctionnelle mais dépendante de marchés externes.
- Matériaux de construction (ciment, verre, céramique), caractérisés par une CVR courte, une intégration pragmatique, tirée par la demande.
- Services productifs transfrontaliers (ingénierie, maintenance industrielle, services logistiques, certification et contrôle de qualité). Un secteur qui est souvent ignoré, peu dépendant des accords politiques, il est caractérisé par des CVR invisibles mais actives.

Nous allons documenter un cas, considéré le plus abouti des CVR, il s'agit du secteur de textile habillement. Le tableau ci-dessous présente un ensemble d'indicateurs structurels et commerciaux relatifs au secteur textile-habillement, établis à partir des données les plus récentes disponibles (2024).

Tableau N°2: les principaux indicateurs du secteur textile-habillement au Maghreb central

Indicateurs	Maroc	Tunisie	Algérie
Nbre d'entreprises	2851	1400	Secteur fragmenté et informel dominant
Emplois directs	246 000	150 000	~ 50 000
Part dans l'emploi industriel	27%	29%	< 5%
Part dans le PIB industriel	15%	16% des export. ind.	< 1%
Exportations totales (2024)	4,5 MDS USD	2,7 MDS EUR	31 M USD
Exportation vers l'UE	2,93 MDS EUR 65% du total	2,10 MDS EUR 77% du total	_
Rang fournisseur UE-habillement	8ème rang mondial	2ème- 10ème rang mondial	Non classé
Taux de couverture Export/Import	Elevé	127%	< 5%
Spécialisation principale	Fast-fashion, textile technique, denim	Vêt.Prof. jean haute gamme, textile tech.	Marché intérieur (substitution aux importations)
Part de marché UE	8e exportateur général	17,44% (1erfournisseur vêt. Prof. UE)	_
Prix moyen unitaire (vêt. professionnels)	_	32,66 EUR/pièce Le plus élevé du marché européen	_
Invest. Structurants récents	PAI textile : 5,4 Mrd MAD 203 projets, 8régions	Plan export. : 160 M EUR	Complexe Tayal : 714 M USD Relizane (partenariat algéro-turc)

Source : AMITH (Maroc 2024), Ministère de l'industrie tunisien/CETTEX (2024-2025) ; Eurostat/Webmanagercenter (2024) ; Maghreb Emergent/GETEX(2025) ; Banque mondiale-rapport habillement Maroc ; programme GTEX/MENATEX (ITC/ONUDI

Le textile – habillement au Maghreb présente une forte différenciation entre les trois pays de la région : le Maroc et la Tunisie sont bien intégrés aux chaines de valeur euro-méditerranéennes se classant respectivement aux 8ème et entre 9ème et 10ème des fournisseurs d'habillements de l'UE. L'Algérie demeure structurellement absente de cette dynamique exportatrice, cet écart s'explique par des choix stratégiques distincts. La Tunisie montre clairement une montée en gamme aboutie : un taux de couverture de 127% et prix moyen unitaire de 32,66 EUR qui est le plus élevé du marché européen, elle occupe ainsi une position de niche à forte valeur ajoutée, en détenant 17,44% du marché européen des vêtements professionnels. Quant au Maroc, il constitue le pôle de référence régionale par la masse industrielle qu'il présente : 2851 entreprises, 246 000 emplois, 46 Mrd MAD d'exportations. L'Algérie ne constitue pas un maillon de la chaine de valeur textile maghrébine, mais elle en représente un maillon potentiel d'amont, en devenant un fournisseur de fibres, fils et intrants pour les industries de confection marocaines et tunisiennes.

4.4. La transformation digitale comme accélérateur de l'intégration « par le bas »

Le tableau ci-dessous illustre de manière saisissante comment trois acteurs numériques maghrébins –Yassir, InstaDeep et Digital Mororco –incarnent une forme inédite d'intégration régionale, affranchies des blocages institutionnels de l'UMA.

Tableau3 : les entreprises numériques actives au Maghreb

Startups	Importance pour l'intégration maghrébine
Yassir	fondée en 2017, lancée en Algérie, elle active dans super-app (vtc, livraison services, services financiers). Présente en Algérie, Maroc, Tunisie, Sénégal, côte d'ivoire. Yassir a conquis 85% du marché maghrébin du VTC, et élargi sa gamme de service pour inclure la livraison de repas et de courses. Elle est le plus gros employeur d'ingénieurs informaticiens au Maghreb, présente dans six pays, elle compte plus de 8 millions d'utilisateurs et plus de 100 000 partenaires. Elle constitue l'exemple paradigmatique d'une intégration par le bas, son acquisition de la startup tunisienne de livraison Kool illustre comment les acteurs numérique maghrébins construisent des interdépendances économiques transnationales concrètes indépendamment des blocages politiques persistants. Yassir opère simultanément en Algérie, au Maroc et en Tunisie sans cadre institutionnel de l'UMA
InstaDeep	Fondée en 2014, lancée en Tunisie, elle active dans l'intelligence artificielle décisionnelle et développe des systèmes d'apprentissage automatique d'aide à la décision pour l'industrie, lui permettant de réaliser des gains en termes de coûts et d'efficacité. InstaDeep montre la capacité des compétences maghrébines à positionner des entreprises lancée au Maghreb dans la compétition technologique mondiale. La levée de fonds de 100 M$ est la plus importante réalisée par une entreprise activant dans ce domaine en Afrique du nord. L'entreprise fondée par un ingénieur franco-tunisien, et une autodidacte tunisienne passionnée de l'informatique, constitue un cas emblématique de la diaspora comme vecteur d'intégration cognitive et technologique de la région. Cet exemple montre la capacité des startups locales à atteindre une dimension internationale en maintenant leurs racines dans la région.
Digital Morocco 2030	Lancée le 25 septembre 2024 à Rabat, par le ministère de la transition numérique et de la réforme de l'administration. Digital Morocco prévoit un investissement important de 11milliards pour la première phase de 2024-2026 qui pourraient augmenter le PIB de 10,3 mds USD et générer 240000 emplois dans le secteur numérique. Le Maroc ambitionne de devenir un hub digital régional, ce qui ouvre des perspectives concrètes pour les PME maghrébines en matière d'intégration aux chaines de valeur numériques régionales.

Sources : Tayebi, N &et Yettou, M (2017). Yassir sur http://yassir.com, Google cloud(2023) sur http://cloud.google.com/customers/yassir; Tech In Africa (2025). « 10 startups to watch in 2025 in North Africa. Sur http://www.techinafrica.com/10-startups-to-watch-in2025-in-north-africa/;NeroLink Media(2030). « La stratégie Digital Morroco 2030 : Vision, Objectifs et Impacts ». Sur http:// nerolinkmedia.com/blog/stratégie-digital-morocco-2030-guide complet/

La transformation digitale constitue aujourd'hui un nouveau moteur de l'intégration maghrébine « par le bas ». Elle réduit les coûts liés aux échanges transfrontaliers, notamment les coûts d'information, de coordination et de distance. Grâce aux outils numériques, des interactions économiques, autrefois difficiles, deviennent désormais possibles. Les plateformes digitales permettent aux entreprises maghrébines de collaborer malgré les frontières politiques et les tensions diplomatiques. Les fintechs facilitent également les transferts d'argent en contournant les limites des systèmes bancaires traditionnels. De leur côté, les réseaux professionnels numériques créent des espaces d'échange entre entrepreneurs algériens, marocains et tunisiens. Ces innovations favorisent

l'émergence d'un régionalisme numérique indépendant des blocages institutionnels. Elles contribuent aussi à la création d'acteurs technologiques maghrébins à dimension régionale. Ainsi, le numérique apparaît comme l'une des formes les plus concrètes et prometteuses de l'intégration économique maghrébine actuelle. Il pourrait enfin constituer une base solide pour un nouveau projet de coopération régionale.

5. Conclusion

Au terme de cette analyse, la réponse à la problématique posée peut être formulée avec assurance : l'intégration économique maghrébine n'est pas réductible à l'échec institutionnel de l'UMA ; il existe bel et bien des dynamiques d'interdépendance portées par des acteurs non étatiques qui constituent les fondements d'un régionalisme maghrébin « bottom-up » d'une réelle consistance empirique et théorique.

Cette conclusion repose sur un double établissement. D'abord, la démonstration de l'inadéquation structurelle des approches classiques - dont l'eurocentrisme et le stato-centrisme qui les rendent incapables de saisir les formes d'intégration qui se réalisent hors des structures institutionnelles formelles. Ensuite, la démonstration positive de l'existence et de la consistance du régionalisme bottom-up, à travers l'analyse des flux transfrontaliers, des réseaux de PME, des transferts diasporiques et des acteurs numériques émergents.

La grille de la régionness d'Hettne et Söderhamn, mobilisée comme instrument de mesure, permet de situer le Maghreb à un niveau d'intégration significatif : solidement ancré aux niveaux 1 et 2, et accédant partiellement au niveau 3, celui de la société régionale. Ce positionnement démontre que le blocage institutionnel de l'UMA ne s'est pas traduit par une absence d'intégration, mais par le développement d'une intégration par d'autres voies, sous l'impulsion d'acteurs que les États n'ont pas pilotés.

L'enjeu est à présent de convertir ce capital d'intégration spontanée en une architecture institutionnelle rénovée qui l'amplifie plutôt qu'elle ne l'ignore. Le régionalisme maghrébin ne se décrète pas ; il se sédimente depuis des décennies, souvent en dépit des frontières fermées et des rivalités politiques. Ce que les gouvernements maghrébins n'ont pas su construire, les sociétés maghrébines ont commencé à le bâtir. Il appartient à la recherche en sciences économiques et en droit de l'intégration régionale de donner à ce phénomène les cadres conceptuels qu'il mérite, et aux décideurs d'y trouver l'inspiration d'une politique régionale enfin ancrée dans les réalités des sociétés qu'elle ambitionne de servir. C'est précisément dans cet esprit que s'inscrivent les recommandations suivantes qui visent à traduire en orientations opérationnelles les dynamiques endogènes mises en évidence tout au long de cet article :

- Passer d'une intégration institutionnelle bloquée à une intégration fonctionnelle et graduelle, les Etats de la région devraient opter pour une intégration pragmatique fondée sur des coopérations sectorielles concrètes, ce qui supposerait : la multiplication des accords techniques sectoriels et la mise en place de projets économiques ciblés.
- Faire des PME Le moteur principal de l'intégration régionale, celles-ci devraient être placées au cœur du projet régional en raison de leur capacité à produire des

interdépendances économiques concrètes malgré les blocages institutionnels (la création de réseaux maghrébins de sous-traitance industrielle ; le développement de chaines de valeur régionales dans l'agroalimentaire, le textile, les industries pharmaceutiques et les sévices numériques).

- Institutionnaliser progressivement les dynamiques informelles existantes dans le but de transformer ces pratiques en leviers d'intégration économique régionale. Le commerce transfrontalier informel, les réseaux diasporiques ainsi que les solidarités économiques locales qui constituent des formes de régionalisation « bottom-up » qu'il faudrait intégrer progressivement dans des cadres règlementaires souples (simplifier les procédures douanières aux frontières, créer des zones économiques transfrontalières, encourager les marchés transfrontaliers encadrés…etc.)
- Développer une gouvernance multiniveaux qui permettrait de multiplier les espaces de coopération en dépits des tensions diplomatiques entre Etats (les collectivités territoriales, les chambres de commerce, les universités, les organisations professionnelles, les diasporas,…etc.
- Construire une intégration sectorielle ciblée entre autres l'énergie; la sécurité alimentaire ; l'eau ; la transition écologique ; le tourisme ; l'économie numériques ; l'enseignement supérieur et la recherche scientifique.
- Mobiliser les diasporas maghrébines comme acteurs d'intégration, elles constituent un vecteur majeur de circulation des capitaux ; des compétences ; des réseaux entrepreneuriaux et des transferts culturels.

6. Bibliographie

(s.d.).

Banque mandiale . (2024). *migration and développement Brief.* washington D.C. Récupéré sur https://www.Worldbank.org

Banque Mondiale. (2022). *World Integrated Trade Solution (WITS).*

Bjorn HETTNE, A. I. (1999). *Globalism and the New Regionalism.* Basingstoz/New York: Macmillan Press/st. Macmillan Press.

Bjorn HETTNE, A. I. (1999). *Globalism and the New Regionalism.* Basingstoz/New York: Macmillan Press/st. Macmillan Press.

CATUSSE, M. &.-1. (2010). *Ordre et contestation au Moyen orient et au Maghreb.* Paris: Karthala.

Daniel C. BACH, «. R. (2009). *Régionalismes, régionalisation et globalisation.* Paris: Karthala.

developpement, G. K. (2024). *Migration and Developpement.* Washington. Récupéré sur http://www.knomad.org/publication/migration- ans developpemnt

Fredrik Söderbaum, T. P.-6. (2002). The Political Economy of Regionalism in Southern Africa. *Gothenburg Studies in Politics*, pp. 21-67.

HETTNE, B. &. (2000). Theorising the rise of regioness. *New Political Economy, 5*(3), pp. 457-459.

Mittelman, J. H. (1996). Rethinking the 'New Regionalism' in the Context of Globalization. *Global Governance, 2*(2), pp. 189-216.

Mittelman, J. H. (1996). Rethinking the New Regionalism' in the Context of Globalization. *2*(2), 189-213.

ZARTMAN, W. (1993). *Europe and Africa : The New Phase.* Boulder/Londres: Lynne Rienner Publishers.